

Information sur votre support de placement

Changement de dénomination du FCPE Agrica Epargne PRIMONIAL PATRIMOINE

Nous vous rappelons que ce FCPE est un fonds nourricier du fonds PRIMONIAL PATRIMOINE (fonds maître) géré par la Société de gestion Primonial Asset Management.

Compte tenu que Primonial Asset Management a décidé d'adopter à effet du **18 décembre 2015** une nouvelle dénomination sociale à savoir : *STAMINA ASSET MANAGEMENT*, nous avons donc décidé de modifier, à compter de cette même date, le nom du FCPE et ce, dans un souci de clarté.

Au 18 décembre 2015, le FCPE Agrica Epargne PRIMONIAL PATRIMOINE devient :

→ **AGRICA EPARGNE STAMINA PATRIMOINE**

L'ensemble des documents réglementaires sera actualisé au 18 décembre 2015 afin d'intégrer la nouvelle dénomination et sera consultable sur le site internet : **www.agrica-epargnesalariale.com**

Pour toute question, votre conseiller PRIMONIAL demeure à votre disposition.

Ce document est rédigé par AGRICA EPARGNE, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04005 - SAS au capital de 3 000 000 d'euros.
Siège social : 21 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris – RCS Paris 449 912 369.

Les informations contenues dans ce document sont le reflet de l'opinion de la société de gestion et sont fondées, à la date d'édition du document, sur des sources réputées fiables. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans notre autorisation. AGRICA EPARGNE décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document.